



UNION INTERFEDERALE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries 75010 – PARIS
(Tél. : 01.44.83.65.55) – contact@fo-fonctionnaires.fr

FLASH INFO → →

28 février 2012

Egalité professionnelle Femmes/hommes

Mais pourquoi veulent-ils aller si vite ?

Le Ministère de la fonction publique a convié les organisations syndicales à une « énième » réunion sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans la Fonction publique. Le but de cette réunion étant de balayer une dernière fois les 4 axes proposés par le gouvernement afin de déboucher sur un protocole d'accord.

Force Ouvrière avait souligné en son temps qu'il serait très difficile de traiter un sujet d'une telle importance par voie d'accord aussi rapidement. Le calendrier parlementaire contraint et le calendrier démocratique ne facilitant pas les choses, ce projet de protocole devait se transformer tout au plus en « relevé de discussions ». Même si le ministère de la fonction publique maintient son idée de protocole d'accord, force est de constater que les faits nous donnent raison. C'est pourquoi, lors de la réunion la délégation Force Ouvrière a tenu à informer le Cabinet ministériel que les conditions n'étaient pas réunies à ce stade pour apposer notre signature notamment à cause :

- Du calendrier électoral.
- Du débat parlementaire anticipé qui a ôté toute raison d'être au dialogue social
- Du protocole qui se limite essentiellement à des déclarations d'intentions, des recommandations, voire des incitations sans volonté de mettre en place des moyens financiers ou contraints, sauf pour l'encadrement supérieur.

Force Ouvrière avait revendiqué que le débat soit aussi ouvert sur les modalités de recrutement (externe/interne), sur les conditions de scolarité et/ou de formation, ainsi que sur les conditions de travail en général. De plus pour FO, un état des lieux sur les inégalités Hommes /femmes les plus graves (notamment en matière salariale) aurait dû précéder les débats. Que nenni !

Au final ce projet de protocole n'est qu'un bon document de travail. Le sujet de « l'égalité professionnelle femmes-hommes » est un enjeu majeur qui mérite qu'on se donne du temps pour l'étude et la réflexion.

C'est pourquoi, Force Ouvrière exige, non pas des discours ou de simples déclarations, mais des actes.

Cela ne peut se traduire que par des mesures concrètes et opposables, créatrices de droit.

FO
la force syndicale

F
O
R
C
E

O
U
V
R
I
È
R
E